

ÉDITORIAL

Le ministre de l'Éducation, par l'intermédiaire du responsable de la mathématique au secondaire, invitait les associations à lui transmettre des avis relatifs aux projets de programmes de mathématiques au 2^e cycle.

Chacune des associations AMQ et GRMS a utilisé ses mécanismes de consultation et rédigé un rapport conjoint dont voici un résumé des recommandations. On trouvera dans la rubrique AMQ en action une publication complète de ce rapport.

- Qu'il y ait un cours obligatoire de mathématique à tous les degrés du secondaire, y compris secondaire V.
- Que le programme de base proposé soit révisé de façon à s'assurer qu'il soit réellement accessible à tout étudiant du niveau secondaire.
- Que des sujets d'enrichissement du programme de base soient développés de façon détaillée autant dans la description du programme que dans les documents d'accompagnement.
- Que le contenu du programme de base soit substantiellement réduit, que par exemple, les objectifs terminaux 1.4 et 1.5 soient incorporés sous leur forme actuelle dans 1.1, 1.2 et 1.3 comme approfondissement et que les problèmes d'optimisation et d'approximation soient introduits à un niveau moins poussé.
- Que l'idée « résoudre des problèmes » soit vraiment exploitée dans ce qu'elle permet de possibilité de synthèse, de manipulations, de déductions et d'applications, et ce, tout particulièrement en géométrie (le texte soumis confond « effectuer des exercices » et « résoudre des problèmes »).
- Que l'on réduise dans le programme de base la part accordée au formalisme pour que la mathématique (et en particulier la géométrie) devienne plus qu'une question de vocabulaire, de classifications, d'applications simplistes, d'énoncés évidents.
- Que les aspects manipulatoires en algèbre, bien que judicieusement réduits dans le programme de base, apparaissent dans les options préparant les étudiants pour les profils « sciences » du cégep et que cette section de programme soit élaborée en concertation avec l'enseignement collégial.
- Que soit révisé le texte dans son ensemble pour corriger l'usage de termes inappropriés dont l'exemple le plus frappant est l'utilisation de « champ » pour « corps ».
- Que soit réduit l'aspect transformationnel du programme de géométrie en épurant le texte d'un nouveau vocabulaire inutile, en retranchant l'objectif 2.1 et en reliant la similitude des figures à l'idée de rapport et par portion plutôt qu'à l'idée d'un prolongement de structure.
- Que deux cours optionnels indépendants l'un de l'autre soient présentés aux étudiants du niveau secondaire.
- Que le Ministère, en concertation avec les associations professionnelles (AMQ et GRMS), évalue les besoins des enseignants face à l'implantation des nouveaux programmes. Qu'ensuite le Ministère fasse connaître son plan de perfectionnement.
- Que ce plan assure un perfectionnement adéquat à chacun des enseignants, en particulier sur des thèmes que nous jugeons prioritaires comme :
 - résolution de problème
 - utilisation des outils électroniques
 - géométrie
 - probabilité
 - statistiques
 - intégration des notions au vécu de l'élève.
- Que ce perfectionnement se situe autant au niveau de l'esprit du nouveau programme qu'à celui des moyens pédagogiques pour atteindre les objectifs.
- Que le Ministère facilite la libération de personnes-ressources en nombre et en temps suffisants pour favoriser un perfectionnement local ou régional spécialement sur les thèmes cités plus haut.
- Que le Ministère s'assure de la production de documents de soutien tels que banque d'activités et exemples de problèmes sur les thèmes déjà mentionnés. □